

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 14/06/2023 BAC

I – DEFINITION DU POSTE

1	ETABLISSEMENT : TE FARE TAUHITI NUI - MAISON DE LA CULTURE
2	LIBELLE DU POSTE : Electricien
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 3
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : C
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : C
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : TE FARE TAUHITI NUI – MAISON DE LA CULTURE ARTICLE. : 641 CODE POSTE : 18 13 09
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – TAHITI – Papeete - 646 Boulevard Pomare To'ata
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : L'électricien est chargé, dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène en vigueur, de la réalisation des travaux préventifs ou curatifs sur les bâtiments publics ainsi que sur le parc à matériel technique notamment lors des spectacles qui ont lieu au sein de l'établissement.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Chef de la cellule réseau électrique
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Matériel technique d'électricité
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none">- Disponibilité et astreinte ;- Travail de nuit, week-end et jours fériés ;- Surcroît de travail ;- Forte mobilité ;- Horaires variables ;- Habilitation (électrique, travail en hauteur, formation de premier secours en équipe niveau 1, ACES, etc.) ;- Travail à haut risque ;- Indemnité de sujétions spéciales.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <ul style="list-style-type: none">• <u>Mise en place des installations :</u><ul style="list-style-type: none">- Préparer et livrer le matériel sur site ;- Procéder à la mise en place du réseau électrique ;- Remplacer le matériel et les équipements défectueux ;- Rapatrier l'ensemble du matériel et des équipements en veillant à l'entreposer dans de bonnes conditions.• <u>Exécution de la prestation technique :</u><ul style="list-style-type: none">- Lever des réserves à la suite des contrôles périodiques réglementaires ;- Réaliser les travaux électriques à partir d'un descriptif et de schémas ;- Consigner les travaux électriques : cellules BTA, armoires, TGBT, etc. ;- Diagnostiquer, expliquer et réparer un dysfonctionnement ou un besoin d'intervention et identifier les situations nécessitant l'intervention d'un prestataire ;- Assurer l'interface et le suivi technique des prestations avec les entreprises intervenant sur le site ;- Intervenir dans l'installation et la mise sous tension des armoires mobiles et des tableaux électriques ;- Rester en contact permanent avec la régie technique et le chargé de sécurité pendant la durée du spectacle.• <u>Gestion du parc à matériel :</u>

	<ul style="list-style-type: none"> - Procéder aux opérations d'entretien préventif et de maintenance curative du matériel (réparations courantes, nettoyage, etc.) ; - Mettre en œuvre les procédures d'entrées et de sorties du matériel ; - Réaliser l'inventaire du matériel ; - Entreposer le matériel méthodiquement. • <u>Conduite et contrôle d'opérations conformément aux règles de sécurité :</u> - Mettre en place le balisage et la signalétique de sécurité pour le public ; - Veiller à la bonne application des règles d'hygiène et de sécurité ; - S'assurer de la sécurisation du matériel et des équipements techniques ; - Vérifier la sécurité électrique des matériels. • <u>Commande publique et suivi budgétaire :</u> - Accompagner la stratégie d'acquisition et/ou de renouvellement du matériel et des équipements techniques ; - Participer à l'élaboration du budget pour l'achat des consommables ; - Evaluer les stocks de consommables ; - Etablir des devis ; - Participer aux visites techniques effectuées dans le cadre de marchés publics en cas de nécessité pour la partie électrique ; - Assurer la conformité du matériel reçu par rapport à la commande ; - Vérifier le bon fonctionnement du matériel reçu ; - Assurer le cas échéant les travaux préalables à l'installation. <p><i>*La liste des activités n'est pas limitative et le poste devra s'adapter à l'évolution générale de l'établissement, notamment lors de modification (réduction ou extension) de ses missions</i></p>
--	---

14	<p>ACTIVITES ANNEXES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Installer le matériel et les équipements techniques (de sonorisation et d'éclairage) selon les normes de sécurité en vigueur ; - Participer techniquement au déroulement des spectacles ; - Appliquer les gestes de premiers secours en cas d'accident ; - Pallier l'absence d'un collègue en vue d'assurer la continuité du service public ; - Veiller à la qualité de service rendu par la cellule ; - Participer à l'analyse de la demande du producteur de spectacle (commanditaire et/ou régisseur technique) afin d'identifier et de répondre aux besoins en matière électrique pour le spectacle ; - Donner un avis sur la faisabilité générale du projet en matière électrique ; - Proposer le choix des ressources matérielles (matériel et équipements techniques) correspondants à la configuration arrêtée s'il y a nécessité ; - Assister aux réunions techniques avec le producteur de spectacle.
----	---

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOIS : AGENTS TECHNIQUES
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Base dans les métiers du son et de la lumière

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Maîtriser les connaissances techniques en matière d'électricité et de sécurité des spectacles ;			X
	- Maîtriser les techniques et méthodes de diagnostic ;			X
	- Mettre en œuvre les techniques d'inventaire et de gestion de stocks ;		X	
	- Connaître les outils bureautiques (Word, Excel) ;	X		
	- Notions de la commande publique ;	X		
	- Maîtriser les techniques d'utilisation du matériel ;			X
	- Savoir mettre en application les règles et les consignes de sécurité et d'hygiène au travail ;			X
	- Posséder les notions principales des gestes et postures professionnelles ;		X	
	- Faire preuve de polyvalence.		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Activité dans un poste similaire
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : Habilitation électrique / Travaux en hauteur / formation de premier secours en équipe niveau 1) / ACES
----	---

20	DUREE D'AFFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 3 ans minimum
----	---

Le Directeur :

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :